

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
CONFERENCE DES STATISTICIENS AFRICAINS
PREMIERE CONFERENCE
28 SEPTEMBRE - 8 OCTOBRE 1959
ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE.

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES DISPONIBLES DANS
LA PROVINCE EGYPTIENNE DE LA R.A.U.

Note présentée par la Délégation de la R.A.U.

Mémoire

concernant le projet d'enquête statistique sur l'Afrique

Document E/CN.14/4

Renseignements statistiques disponibles dans la

Province égyptienne de la R.A.U.

a) Population

i) Les données par sexe et par groupe d'âge existent depuis 1882.

Un recensement de la population est effectué tous les dix ans. Le recensement de 1957 n'a pas été continué, surtout à cause des conséquences de la guerre de Suez, en 1956. Un recensement de la population doit être effectué en septembre 1960.

Les résultats des recensements permettent d'établir une distinction approximative entre la population urbaine et la population rurale.

ii) Fécondité

Le recensement de 1960 devrait permettre d'évaluer la fécondité. On connaîtra, pour chaque femme mariée, le nombre d'enfants nés vivants - l'âge - sa profession et celle du mari - l'activité - le degré d'instruction - la religion - la nationalité. Toutefois, ces renseignements ne concerneront que le mariage actuel.

Des enquêtes par sondage seraient indiquées pour obtenir des renseignements sur les mariages précédents ainsi que des estimations sur l'intervalle des recensements.

iii) Mortalité

Les données requises existent. On notera toutefois que les registres des décès ne sont pas complets, surtout dans les régions rurales. Les données concernant les décès classés par cause principale sont également très peu satisfaisantes jusqu'ici.

iv) Migrations

Il n'existe aucune information concernant les migrations intérieures. On pourrait élaborer une statistique des migrations internationales en s'entendant avec les départements compétents du Ministère de l'Intérieur pour utiliser les renseignements dont ils disposent.

b) Main-d'oeuvre

i) Nombre de personnes employées

On effectue tous les trois ans un dénombrement des établissements, compte non tenu des plantations. Le nombre des personnes qui travaillent dans des établissements ayant dix employés ou plus ressort de l'enquête semestrielle sur les salaires. Ni l'une ni l'autre de ces séries ne tient compte des fonctionnaires. Le nombre des personnes occupées dans l'agriculture est évalué d'après la demande de main-d'oeuvre.

A ces renseignements s'ajoutent les résultats du sondage sur la population active.

ii) Traitements et salaires

L'enquête sur les salaires susmentionnée fournit des statistiques sur les salaires du secteur privé (en dehors de l'agriculture). On prépare une enquête par sondage qui portera sur les établissements employant moins de dix personnes. A noter que l'industrie du bâtiment et le secteur des transports ne font pas l'objet de relevés adéquats. Les traitements et salaires des employés de l'administration font l'objet de statistiques annuelles distinctes. Jusqu'à ces derniers temps, le taux de couverture était décevant.

iii) Nombre estimatif des chômeurs en dehors des régions à économie de subsistance

L'enquête par sondage sur la population active donne une idée approximative de l'importance du chômage.

iv) Population active dans les régions à économie de subsistance

L'enquête sur le budget familial actuellement en cours jette quelque lumière sur la population active dans les régions à économie de subsistance, ce qui complète les données de l'enquête par sondage sur la population active. Les résultats du recensement de la population donneront une idée des professions et des genres d'activité dans ces régions.

c) Agriculture

i) Production et superficie des terres cultivées pour les principales cultures marchandes

Les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture notent le rendement moyen de toutes les cultures et évaluent les superficies des cultures secondaires. La superficie consacrée aux cultures principales, telles que le coton, a été mesurée jusqu'en 1956 par le Service du cadastre.

Avec l'aide d'experts des sondages de la FAO, des experts du Ministère de l'Agriculture essaient diverses techniques de sondage pour évaluer la production des principales cultures. Les résultats obtenus jusqu'ici étant encourageants, on compte étendre l'application des techniques de sondage dans ce domaine.

ii) Superficie et production des plantations et des grandes exploitations analogues

Ne sont connus que par les recensements agricoles organisés tous les dix ans.

iii) Production estimative, par culture, des régions à économie de subsistance

Aucun renseignement propre à ce secteur n'est publié.

iv) Répartition estimative des exploitations agricoles selon la superficie, les régions à économie de subsistance étant classées séparément

Cette répartition est publiée en même temps que les résultats des recensements agricoles. Toutefois, la réforme agraire a changé la situation; depuis lors, il n'y a pas eu d'estimation officielle.

Il n'est pas publié de données distinctes pour les régions à économie de subsistance.

v) Effectif estimatif du cheptel et estimation du nombre d'exploitations fournissant des données à ce sujet, selon les espèces d'animaux et la catégorie (superficie)

Le recensement de la population permet de calculer l'effectif estimatif du cheptel par espèces. On pense recueillir des renseignements sur le cheptel au cours du recensement agricole de 1960.

vi) Nombre estimatif d'animaux abattus annuellement, selon l'espèce

Les abattoirs fournissent régulièrement des données; quant au nombre d'animaux abattus dans les villages, il est estimé par des méthodes subjectives.

vii) Prix moyens payés aux agriculteurs pour chaque produit agricole important dans les principaux centres.

On ne procède pas à l'enregistrement systématique de ces prix, qui font toutefois l'objet d'estimations lorsqu'on évalue le revenu national dérivé de l'agriculture

viii) Estimation de la formation annuelle brute de capital dans le secteur du matériel et des machines agricoles

La formation brute de capital dans le secteur du matériel et des machines agricoles est évaluée grosso modo chaque année, lorsqu'on estime le revenu national.

d) Forêts

Bien que les ressources forestières de l'Egypte soient pratiquement inexistantes, on estime annuellement le nombre d'arbres abattus, dans le cadre de l'évaluation du revenu national.

e) Pêche

i) Nombre de bateaux de pêche battant pavillon national, selon le tonnage, les bateaux à moteur étant classés séparément

Le Département de la pêche recueille ces renseignements, exception faite des petits bateaux opérant dans le Nil ou les canaux.

ii) Quantités pêchées annuellement

Un chiffre très approximatif est retenu pour l'estimation du revenu national. On essaie des techniques de sondage pour obtenir des estimations plus objectives et plus sûres.

f) Industrie

i) Nombre d'établissements, nombre de personnes employées et production annuelle nette, par branche d'activité économique et selon les dimensions de l'établissement

Le recensement des établissements, effectué tous les trois ans, renseigne sur la répartition des établissements selon le genre d'activité économique et selon les dimensions de l'établissement. Le dernier dénombrement a été effectué au début de 1957. Les renseignements concernant les entreprises d'Etat sont incomplets.

L'enquête annuelle sur la production industrielle, qui englobe tous les établissements industriels employant dix personnes ou plus, permet d'obtenir la production annuelle, par branche d'activité économique et selon les dimensions de l'établissement. Jusqu'ici, la plupart des entreprises d'Etat ayant une activité industrielle ne figurent pas dans cette enquête.

On a l'intention de recueillir ultérieurement, grâce aux techniques de sondage, des renseignements sur les petits établissements.

ii) Energie et force motrice: puissance installée, selon les dimensions de l'établissement et par branche d'activité économique

Le Comité de l'énergie électrique rassemble et publie les renseignements relatifs aux établissements producteurs d'énergie électrique et à la puissance installée. Ces établissements ne sont pas groupés par type d'activité ni par dimensions.

iii) Valeur des principaux produits et valeur des matières premières, du combustible et de l'énergie consommés annuellement, par produit et par branche d'activité économique

L'enquête sur la production industrielle renseigne sur la valeur des principaux produits et la valeur des matières premières, du combustible et de l'énergie consommés annuellement, par branche d'activité économique. La classification par produit est difficile, étant donné que les établissements de la province égyptienne ont généralement une production très variée.

iv) Formation annuelle brute de capital, par catégorie de biens d'équipement et par branche d'activité économique

La formation de capital est évaluée par le Comité national de planification. Jusqu'ici, l'estimation est approximative et elle est faite selon les principaux groupes d'activité économique.

v) Quantité de combustibles et d'énergie produite annuellement

On enregistre régulièrement la production de pétrole et d'énergie électrique.

vi) Ventes des producteurs: moyennes des prix ou rapports de prix

Les prix de vente moyens payés aux producteurs ne sont pas relevés actuellement dans la Province Egyptienne, et ne donnent pas lieu au calcul d'indices.

g) Transports

1) Transports par eau

Des statistiques existent pour le point i); pour le point ii), elles n'existent que pour les transports maritimes. On ne dispose d'aucun renseignement sur le point iii).

2) Transports ferroviaires

Des statistiques existent pour les points i) et ii), mais non pour les points iv) et v).

3) Transports aériens

Le point i) fait l'objet de relevés statistiques, mais non les points ii) et v). Des statistiques existent pour les points iii) et iv) mais on ne fait pas la distinction entre le trafic intérieur et le trafic international.

4. Transports routiers

Il existe des statistiques pour les points i) et ii), non pour le point iii).

h) Enseignement

Toutes les données visées sont disponibles.

i) Services sanitaires

Tous les renseignements visés sont disponibles.

j) Commerce extérieur

1) Exportations

Des statistiques existent pour le point i), non pour les points ii) et iii).

2) Importations

Idem.

k) Monnaie, crédit et banque

i) Bilan de la banque centrale, des banques de dépôt et de chacune des autres catégories de banques, avec distinction de l'actif et du passif, selon le secteur économique.

La banque centrale publie ces renseignements dans son bulletin mensuel.

ii) Prêts et avances, selon l'objet et la branche d'activité
(par an et par trimestre)

Cette classification des prêts et des avances n'est pas encore publiée.

iii) à vii) : tous ces points font l'objet de statistiques.

viii) : pas de statistiques.

1) Finances publiques

Il existe des statistiques pour les points i) et iv).

Le Comité national de planification s'occupe des relevés concernant les points ii) et iii). La section compétente du Département de statistique effectue certains travaux dans ce domaine.

m) Revenu et dépense des particuliers

Les relevés de l'enquête sur les budgets familiaux fourniront dans quelques mois des statistiques sur les points i) et ii).

Actuellement, on publie un indice général du coût de la vie. On se propose, avec l'aide d'un expert de l'ONU, de réviser les séries actuelles et d'utiliser les résultats de l'enquête sur les budgets familiaux lorsqu'ils seront publiés.

On n'envisage pas, actuellement, d'évaluer la consommation dans les régions à économie de subsistance.

n) Logement

Le comité central des statistiques compte effectuer une enquête sur le logement, lorsqu'il disposera des crédits nécessaires.

Certains renseignements sur les logements sont obtenus normalement au cours des préparatifs du recensement de la population.
